

Sentiers de randonnées



Plus de 258 km de sentiers de randonnées balisés sillonnent notre communauté de communes.

Ces chemins permettent de **découvrir ou de redécouvrir toutes les richesses de notre patrimoine culturel et naturel**, tout en pratiquant une activité sportive accessible à tous.

Les divers parcours proposés offrent un bon accès aux scènes paysagères de qualité et au patrimoine culturel local. En effet, ces sentiers permettent d'apprécier :

- Les diversités de la faune et flore forestières,
- Les paysages caractéristiques de la campagne bocagère à travers ses vues lointaines sur les vallées, ses haies bocagères ceinturant les prairies, et ses espaces de grandes cultures aux couleurs variées,
- Le patrimoine bâti et ses bourgs. Les sentiers concourent ainsi à l'appréhension des modes de vie traditionnels, à la transmission de l'identité territoriale locale et à revivifier certains bourgs anciens.

Si le dimensionnement du réseau de sentiers donne un bon niveau d'accès au patrimoine dans son ensemble (que l'on soit à pied, à vélo, voire à cheval), les parcours qui croisent ponctuellement le réseau routier secondaire favorisent également l'accessibilité aux différents sites et donc l'attractivité du territoire.

Les missions de la communauté de communes

Afin de garantir un réseau de randonnées de qualité sur notre territoire, la communauté de communes gère l'ouverture, l'entretien et le balisage des sentiers d'intérêt communautaire.

Suite à un marché public, ce travail d'entretien végétal des sentiers de randonnées et l'entretien du balisage sont confiés à la BACER.

Circuits de qualité

12 chemins, soit 70 km sont classés « circuits qualité » et bénéficient d'une subvention du département pour leur entretien.

Cartes de circuits

[Circuits pédestres](#)

[Circuit équestre «La Chevauchée de Guillaume»](#)

[Circuit vélo «Les hautes vallées de la Seulles»](#)

Contact

Service population

Tél : [02 31 77 57 48](tel:0231775748)

Courriel : service.population@pbi14.fr